



HAL
open science

Le participe passé et la construction analytique des temps verbaux en français,

Jacques Bres, Christel Le Bellec

► **To cite this version:**

Jacques Bres, Christel Le Bellec. Le participe passé et la construction analytique des temps verbaux en français,. *Journal of French Language Studies*, 2019, 29 (3.), pp.323-348. hal-04025787

HAL Id: hal-04025787

<https://univ-montpellier3-paul-valery.hal.science/hal-04025787>

Submitted on 13 Mar 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Bres J. et Le Bellec C. (2019). Le participe passé et la construction analytique des temps verbaux en français, *Journal of french language studies*, 29, 3, 323-348.

Le participe passé et la construction analytique des temps verbaux en français

Résumé

Le présent article défend la thèse selon laquelle (i) le participe passé est une forme purement aspectuelle représentant le temps interne du procès sur la borne terminale de sa phase processuelle ; (ii) cette représentation *détensive* du temps interne, qu'il ne partage avec aucune autre forme verbale, permet de rendre compte des trois principales constructions dans lesquelles entre le participe passé : l'emploi nu, la construction du passif périphrastique, la construction analytique. C'est à l'analyse du rôle du participe passé dans la construction analytique, du fait de son aspect détensif, qu'est consacré le présent article.

Mots-clés : aspect détensif, passé composé, résultatif, processif

Le participe passé et la construction analytique des temps verbaux en français¹

¹ Nous remercions J. Dalbera, L. Gosselin, G. Kleiber, S. Lhafi pour leur pertinente lecture critique d'une première version de ce travail.

Le participe passé (désormais p.p.) est un peu le parent pauvre des formes verbales. Les études linguistiques ne s'intéressent guère à lui que pour la réalisation complexe de son accord orthographique, notamment à l'écrit (cf. *i.a.* Le Bellec 2013), et parfois pour certains faits de sa syntaxe : son « usage prédicatif » (Blanche-Benveniste 1998, Borillo 2009, Helland et Pitz 2014, Jalenques 2016) ou pour la distinction p.p. adjectival / p.p. verbal (*i. a.* Helland 2014). On ne dispose notamment pas de recherche spécifique sur son aspect, absence d'autant plus notable que depuis au moins les années 70 différentes publications ont mis au centre de leur analyse des formes verbales la dimension aspectuelle (*i. a.* Comrie 1976, David et Martin 1980, Dahl 1985, Cohen 1989, Smith 1991). Et pourtant : le p.p., précisément par sa dimension aspectuelle, peut être considéré comme la clef de voûte du système verbal et, à un degré moindre, du système diathétique : c'est en tout cas l'hypothèse que nous défendons.

Le p.p. entre pour l'essentiel dans trois types de construction : l'emploi nu (1) ; les formes analytiques active (2), pronominale (3) et bi-analytique (4) ; et le passif périphrastique (5) :

(1) Je ne sortirais qu'à la nuit **tombée**. (A. de Lamartine, *Raphaël*, 1849)

(2) La vraie libération, c'est quand ma mère **a ouvert** la porte : je ne savais pas si mes parents avaient survécu ! (V. Linhart, *La vie après*, 2012)

(3) La porte **s'est ouverte** brusquement et la silhouette d'un homme en pardessus s'est découpée à la lumière du couloir. (P. Modiano, *Rue des Boutiques Obscures*, 1978)

(4) Dès qu'il **a eu ouvert** la portière, Madelon l'a repoussé violemment, elle s'est jetée en dehors. (L.-F. Céline, *Voyage au bout de la nuit*, 1932)

(5) On parle de réunification des deux Allemagne, et la Porte de Brandebourg, symboliquement, **a été ouverte** hier. (J.-L. Lagarce, *Journal 1977-1990*, 2007)

Qu'est-ce qui fait que le p.p. est partie prenante de ces trois constructions, qui à première vue n'ont pas grand-chose en commun ? L'hypothèse que nous défendons est que cette fonctionnalité multiple du p.p. tient à la représentation aspectuelle qu'il fournit du *temps impliqué* par le procès.

Complémentairement à Bres et Le Bellec 2017 qui est consacré à l'emploi nu (1) et à Bres et Le Bellec 2018 qui analyse le p.p. dans la construction passive périphrastique (5), le présent article traite du fonctionnement du p.p. dans la construction analytique (2-4) ; les exemples qui illustrent nos développements sont extraits pour la plupart de la base de données *Frantext*.

Dans un premier temps, nous expliciterons la représentation aspectuelle du p.p. et préciserons sa singularité par rapport à la représentation aspectuelle des autres formes (section 1.). Nous analyserons ensuite son fonctionnement dans la construction analytique (section 2.)

Afin d'assurer une grande lisibilité à nos développements, nous adoptons la représentation, partagée par différents chercheurs (*i.a.* Dik 1989, Tournadre 2004, Gosselin 2011), selon laquelle un procès peut être saisi

selon trois phases, pré-processuelle, processuelle (représenté par l'intervalle entre borne initiale (E_i) et borne terminale E_t)², et post-processuelle :

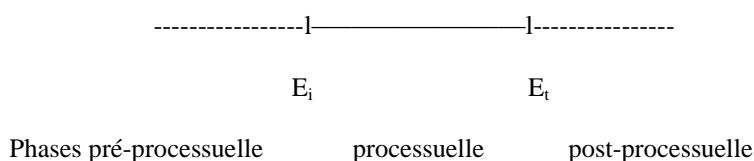


Figure 1. Les phases du procès

1. De la singularité *aspectuelle* du participe passé

Dans un premier temps nous expliciterons l'aspect du p.p. (1.1.) avant de rappeler la pertinence de notre hypothèse pour l'analyse du p.p. en emploi nu (1.2.).

1.1. Temps interne et aspect du p.p.

Nous faisons travailler certaines propositions aspectuelles que G. Guillaume a présentées dès son ouvrage de 1929 dans sa théorisation générale des temps et des modes du français, qu'il a reprises tout au long de ses *Leçons* et de ses articles ultérieurs (notamment [1943] 1964), mais sans s'attacher à expliciter leur potentiel heuristique pour l'étude du p.p., et plus précisément encore de ses différents fonctionnements en discours, car tel n'était pas son objet.

La singularité du p.p. tient à la façon dont cette forme représente le « temps impliqué »³ (Guillaume [1933]1964) par le procès. Cette notion –

² La phase processuelle peut être subdivisée en phases initiale, médiane et finale (Tournadre 2004: 23). Nous ne ferons pas intervenir cette distinction dans la présente étude.

on parlera, de façon plus circulante, de *temps interne* (en emprunt à Comrie 1976 : 5, « situation-internal time ») – correspond au temps de réalisation de la *tension* du verbe, définie comme « l'impression de mobilité progressive qui en est inséparable » (Guillaume 1929 : 15) de la borne initiale (E_i) de la phase processuelle à sa borne terminale (E_t). À la différence de noms comme *table*, *bicyclette* ou *robe*, tout procès, en tant que représentation d'un événement, implique du temps, celui nécessaire à la représentation de la réalisation temporelle de sa phase processuelle⁴. Dans une langue comme le français, le déroulement du temps interne de la phase processuelle peut être représenté, de par la variation morphologique du verbe, selon trois *aspects*, ce que nous illustrons par le système des modes non finis (infinitif et participes) sur le verbe *ouvrir*. Le temps interne peut être donné à voir :

- en seule tension (\emptyset /*tension*) : c'est le cas l'infinitif : *ouvrir* représente le temps interne de ce procès globalement ;
- dans un mixte de détension et de tension (*détension* /*tension*) : c'est le cas du participe présent : *ouvrant* représente le temps interne du procès *ouvrir* dans son cours ;
- en seule détension (\emptyset /*détension*) : c'est le cas du p.p. : *ouvert* représente le temps interne du procès *ouvrir* au terme de son cours.

³ « Le temps impliqué est celui que le verbe emporte avec soi, qui lui est inhérent, fait partie intégrante de sa substance et dont la notion est indissolublement liée à celle de verbe » ([1933]1964 : 47).

⁴ Certains noms *impliquent* également du temps : *discours*, *marathon*, *lecture*, etc. Mais, à la différence des verbes, ils ne disposent pas de variation morphologique pour signifier différents aspects du déroulement de ce temps interne.

Avant de revenir sur l'aspect *détensif* du p.p., ajoutons une remarque : le temps interne du procès tel que nous venons de le définir concerne la phase processuelle, entre borne initiale (E_i) et borne terminale (E_t) ; il est signifié (principalement) par les formes *synthétiques* (à l'indicatif : présent, futur, conditionnel présent, imparfait, passé simple). Il peut également être saisi *avant* son déroulement, à savoir dans la phase *pré-processuelle* : à cela servent les formes *périphrastiques prospectives* du présent et de l'imparfait (*il va ouvrir la porte, il allait ouvrir la porte*). Ou après son déroulement, dans la phase *post-processuelle* : à cela servent les formes *analytiques* (à l'indicatif : passé composé, futur antérieur, conditionnel passé, plus-que-parfait, passé antérieur) :

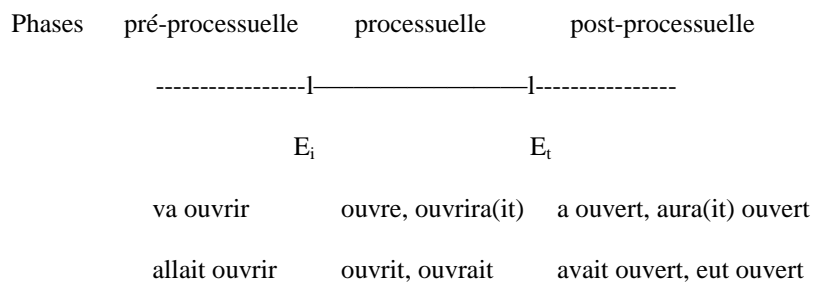


Figure 2. Phases du procès et temps verbaux de l'indicatif

Revenons au p.p. et à la représentation aspectuelle du temps interne qu'il signifie. De par sa position en système, cette forme représente ce qui fait la spécificité du verbe, à savoir son temps interne, au terme de son déroulement, très précisément sur la borne terminale E_t de la phase processuelle. Précisons que notre analyse ne saurait être identifiée avec celle de l'approche grammaticale traditionnelle, qui pose que le p.p. marque

l'*accompli*, à savoir qu'il signifie la phase post-processuelle⁵. Nous verrons (*infra*, 2.2.) que si, de par sa position en système sur la borne terminale de la phase processuelle, le p.p. est particulièrement à même en discours de participer à la production du sens d'accompli (que nous préférons nommer *résultatif*), il ne s'y réduit pas.

Réécrivons notre analyse dans les termes de Reichenbach (1947) : reprenons les points R (*reference point*) et S (*speech point*) ; et reformulons le point E (*event point*) en intervalle du procès avec borne initiale et borne terminale (E_i - E_t) (Azzopardi et Bres 2017) :

- temporellement (relation R/S) : le p.p. ne demande pas de situer le point de référence R par rapport au moment S de l'énonciation. Le p.p. est une forme atemporelle (comme l'infinitif et le participe présent (désormais p. présent), à savoir qu'il ne situe pas le procès dans une des trois époques passée, présente ou future. Il y a consensus dans la littérature sur ce sujet.
- aspectuellement (relation R/E) : le p.p. demande de faire coïncider le point de référence R avec la borne terminale de l'intervalle E_i - E_t de la phase processuelle du procès, soit $[R = E_t]$.

Compte tenu du non marquage de la relation temporelle, nous pouvons décrire le p.p. comme une forme seulement aspectuelle, selon la formule : $[R = E_t]$. Soit en figure :

⁵ Analyse partagée par certains linguistes : « le participe passé montre un événement accompli » (Curat 1991 : 88).

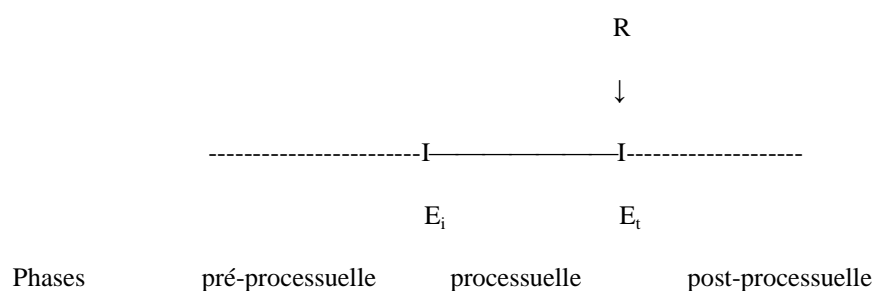


Figure 3. L'aspect du p.p.

C'est cette représentation aspectuelle du temps interne qui fait la spécificité et l'unicité du p.p. En effet aucune autre forme ne représente le temps interne sur la borne terminale de son déroulement : elles le représentent soit globalement (cas du passé simple : $R_i - R_t = E_i - E_t$), soit cursivement (cas de l'imparfait : $R \subset E_i - E_t$), soit de façon neutre (cas du futur : $R \subseteq E_i - E_t$) (Azzopardi et Bres 2017). Complémentairement : s'il est possible de rapprocher le p. présent *ouvrant* de l'imparfait *ouvrait* sur la base de leur commune représentation cursive du temps interne ($R \subset E_i - E_t$), aucune autre forme ne saurait être couplée avec le p.p. Il est cette forme unique, parce qu'il saisit le temps interne de façon unique : au moment précis où ce qui fait la spécificité du verbe, son temps interne, est représenté comme entièrement dépensé.

Cette singularité apparaît de façon particulièrement saillante lorsqu'on rapproche, en emploi d'apposition, le p.p. de la forme la plus voisine, le p. présent :

(6) [...] photo d'une fille nue, aux gros seins, *agenouillée*, les bras en états des deux côtés des cuisses [...]. (C. Simon, *Triptyque*, 1973)

(7) [...] *s'agenouillant* avec peine devant le poêle glacé, ils éprouvaient soudain, au sortir de l'éblouissante et suave apothéose de l'aube diamantine, une indéfinissable nausée [...]. (C. Simon, *Les Géorgiques*, 1981)

- En (6), le p.p. *agenouillée* prend la marque du féminin du SN *une fille* auquel il est incident syntaxiquement, alors que le p. présent *s'agenouillant* en (7), incident au pronom *ils*, ne prend pas la marque du pluriel. Si le p.p. s'accorde comme un adjectif avec le nom auquel il est incident, c'est parce que, du fait de cette représentation aspectuelle du temps interne, il se rapproche de l'adjectif et s'éloigne du verbe. Si les autres formes verbales, notamment une autre forme non finie comme le p. présent, ne réalisent pas ce type d'accord, c'est parce que le temps interne qu'elles donnent à voir les prévient de glisser hors de la catégorie du verbe.
- Plus secrètement mais tout aussi significativement, le p.p. en emploi nu ne réalise pas le pronom réfléchi des verbes pronominaux (*agenouillée* en (6)), à la différence p. ex. du p. présent (*s'agenouillant* en (7)) (ou d'ailleurs de tout autre temps). Ce dont

nous semble rendre compte l'aspect détensif du p.p. : dans la construction pronominale, le pronom réfléchi sert à bloquer la tension du temps interne du procès sur le prime actant⁶ ; ce blocage n'ayant plus lieu d'être lorsque la forme verbale est détensive, son expression n'est alors plus nécessaire.

1.2. Aspect [R = E_t] du p.p. et emploi nu

Notre analyse de l'aspect du p.p. comme forme détensive, à savoir [R = E_t], nous a permis de rendre compte d'un fait qui avait fait l'objet de différentes descriptions, mais qui, selon nous, restait inexpliqué : les (im)possibilités du p.p. en emploi nu. Nous rappelons brièvement nos analyses (Bres et Le Bellec 2017), ce qui nous permettra de contraster le fonctionnement du p.p. dans cet emploi avec son fonctionnement dans la construction analytique.

Le p.p. en emploi nu n'est pas toujours possible. Il peut être incident au prime actant⁷ des intransitifs qui construisent leur forme analytique sur l'auxiliaire *être* (*intransitifs-être*) comme *tomber* (à l'exception de *aller*) (8), de certains *pronominaux* comme *s'enfuir* (9), ainsi qu'au second actant des *transitifs téliques* (10) comme *ouvrir*. Mais il ne peut être incident au prime actant ni des intransitifs qui, (dans leur grande majorité), construisent

⁶ Dans un autre cadre théorique, mais dans le même ordre d'idée, D. Creissels analyse « *se* comme un opérateur sur la valence » (2006 : 28).

⁷ Nous utilisons la terminologie issue de l'analyse de la valence verbale de Tesnière (1959 : 239).

leur forme analytique sur l'auxiliaire *avoir* (*intransitifs-avoir*)⁸ comme *dormir* (11) ni des *transitifs* (12) comme *chanter* :

(8) la nuit **tombée**, les chemins furent pleins de curieux, de femmes et d'hommes venus d'autres villages. (M. Duras, *Cahiers de la guerre et autres textes*, 2006)

(9) C'est à pleurer, de souvenirs, de manque, de douceur **enfuie**. (A. Ernaux, *Se perdre*, 2001)

(10) Une fois la porte **ouverte**, il n'y eut plus qu'un permissionnaire. (A. Vialatte, *Les Fruits du Congo*, 1951)

(11) ***dormi** tout le jour, ils ont très faim. (T. Kejima, *Le Lac aux hiboux*, 2016, /ayant dormi tout le jour/)

(12) La cigale, ***chanté** tout l'été [...]. (La Fontaine, *Fables*, 1668 /ayant chanté tout l'été/)

Notre description confirmait Damourette et Pichon ([1911-1936] 1970), et plus récemment différents travaux effectués dans le cadre de l'hypothèse inaccusative, à savoir notamment Legendre et Sorace (2003), Helland (2014), Jalenques (2017). Damourette et Pichon, (*op. cit.*, IV, § 1171),

⁸ Nous ne reprenons pas les termes circulants d'*inaccusatif* (\approx *intransitif-être*) et d'*inergatif* (\approx *intransitif-avoir*) proposés, pour l'analyse des verbes intransitifs, par l'hypothèse *inaccusative* (Perlmutter 1978, Grimshaw 1987, Legendre 1989, Legendre & Sorace 2003). Ces travaux font l'hypothèse qu'en structure profonde l'argument des inergatifs correspond à un *sujet*, alors que celui des inaccusatifs correspond à un *objet*. Les *inaccusatifs* ont pour sujet un argument *interne* non agentif mais *affecté* par le procès, et sélectionnent préférentiellement l'auxiliaire *être* (*arriver, venir, sortir, mourir, tomber*, etc.). Les *inergatifs* ont pour sujet un argument *externe* agentif, et sélectionnent préférentiellement l'auxiliaire *avoir* (*courir, dormir, travailler*, etc.). Si nous ne partageons pas cette hypothèse selon laquelle le sujet d'un inaccusatif en structure de surface est en structure profonde un objet direct, nous nous accordons avec elle sur le fait que le *sujet* des verbes inaccusatifs (*intransitifs-être*), à la différence du *sujet* des verbes inergatifs (*intransitifs-avoir*), est affecté par le procès et a une composante de patientivité, ce qui le rapproche, par certains comportements syntaxiques comme précisément l'emploi nu du p.p., de l'*objet direct* des verbes transitifs.

s'appuyant sur le fait que « c'est toujours le patient, et conçu de la même façon par rapport au phénomène verbal, qui est susceptible d'être le support du participe type *su* » nomment le p.p. « participe *patiental* ». Les travaux dans le cadre de l'hypothèse inaccusative voient dans le p.p. un marqueur d'inaccusativité (Legendre 1989, Helland 2001, Jalenques 2016). Aussi pertinentes soient-elles, ces analyses constatent un fait mais n'expliquent pas pourquoi le p.p. ne peut être incident qu'à un actant *patientif*, alors qu'il ne peut être incident au prime actant des *inergatifs* et des *transitifs* ; ou pourquoi il est un marqueur d'*inaccusativité*. La définition aspectuelle du p.p. comme [R = E_t] permet de rendre compte des possibilités comme des impossibilités du p.p. en *emploi nu* : c'est parce que le p.p. ne contient pas de temps interne qu'il peut être incident à des actants patientifs (10) ou patientifs/agentifs (8, 9), à savoir des actants *affectés* ; et qu'il ne peut être incident à des actants seulement agentifs (11, 12)⁹.

Par sa représentation aspectuelle du temps interne du procès sur sa borne terminale ([R = E_t]), le p.p. est une forme singulière dans le système TAM¹⁰ du français. Notre hypothèse est que c'est cette représentation aspectuelle qui rend compte de ses différents fonctionnements en discours, notamment dans la construction analytique à l'analyse de laquelle nous allons procéder.

⁹ Nous retrouvons sur ce point la linguistique anthropologique praxématique (Lafont 1978) qui relie la tension du temps interne du verbe à l'agentivité de l'actant d'une part, et la détension à sa patientivité d'autre part.

¹⁰ TAM : temporel, aspectuel et modal.

2. Du p.p. dans la construction analytique

Le français, comme les autres langues romanes, a construit son système des temps verbaux en doublant les formes synthétiques par des formes analytiques¹¹ formées sur l'emploi du p.p. précédé d'un auxiliaire (*être* ou *avoir*) conjugué au temps de la forme simple correspondante, soit [auxiliaire_{être/avoir} conjugué + p.p.], à la différence du latin, qui a construit l'essentiel de son système sur des formes synthétiques¹².

Commençons par rappeler une évidence : c'est parce que le p.p. ne donne aucune indication temporelle ni modale qu'il peut servir à construire les formes analytiques des différentes modes (infinitif : *avoir neigé* ; p. présent : *ayant neigé* ; subjonctif : *qu'il ait neigé, qu'il eût neigé*) ; et des différentes époques de l'indicatif : époque passée (plus-que-parfait : *il avait neigé*, passé antérieur : *il eut neigé*), présente (passé composé : *il a neigé*), future (futur antérieur : *il aura neigé*), sans oublier le conditionnel passé (*il aurait neigé*). Notre analyse se fera principalement sur le passé composé (désormais PC), mais il va sans dire qu'elle vaut *mutatis mutandis* pour les autres formes analytiques de l'indicatif (passé antérieur, plus-que-parfait, futur antérieur, conditionnel passé), du subjonctif, de l'infinitif, et du participe présent.

¹¹ Et en redoublement pour les formes bi-analytiques (surcomposées). Nous ne traiterons pas ces formes dans cet article.

¹² Nyrop ([1889]1904 : 6) remarque qu'on trouve des traces isolées d'une forme issue du plus-que-parfait de l'indicatif synthétique latin dans les anciens textes, notamment dans *La Cantilène de Sainte Eulalie* (878): *furet* < fuerat (v. 18) ; *auret* < habuerat (v. 2, 20), *pouret* < potuerat (v. 9) ; *voldret* < voluerat (v. 21).

Quel rôle précis joue le p.p. dans la construction analytique ? À l'exception de l'hypothèse développée par Waugh (1987 : 5), Gosselin (1996 : 204 ; 2017 : 57) ou Wilmet (2010⁵ : 229) que nous présenterons et discuterons *infra* 2.5., les travaux de sémantique temporelle sur les formes analytiques, notamment sur le passé composé ou sur le plus-que-parfait, traitent l'ensemble *aux.* + *p.p.* mais n'explicitent pas l'apport de chacun des éléments (*i. a.* Benveniste ([1959] 1966, Fleischman 1983, Wilmet 1992, Squartini et Bertinetto 2000, Vet 1992, 2001, 2010, Desclés et Guentcheva 2003, Caudal et Vettters 2007, Apothéloz 2016). Afin d'analyser le rôle précis du p.p. du fait de son aspect détensif [R = E_t], nous partirons des deux principaux effets de sens associés au PC : l'effet de sens *résultatif* et l'effet de sens *processif* (2.1.) ; nous expliciterons ensuite comment l'aspect détensif du p.p. permet de rendre compte précisément de ces deux effets de sens (2.2.). Nous nous poserons dans un troisième temps la question de l'existence d'une forme analytique du p.p. (2.3.), avant d'aborder la question de l'auxiliaire *être* ou (/et) *avoir* dans la construction analytique (2.4.). Nous terminerons par la discussion de l'hypothèse alternative de l'aspect du p.p. comme de représentation *globale* du procès (2.5.).

2.1. Dualité des sens produits par le passé composé en discours et *dérive aoristique*

De différentes façons, les travaux précédemment cités se focalisent sur le fait manifeste suivant dont ils tâchent de rendre compte : les formes

analytiques en français contemporain – et tout particulièrement le passé composé – sont susceptibles d’avoir deux valeurs principales, nommées suivant les auteurs : (i) *accomplie* (Gosselin 1996), ou *résultative* (Buridant 2000, Caudal et Veters 2007, Caudal 2015, Apothéloz 2016), comme en (13) ; et (ii) *aoriste de discours* (Benveniste [1959] 1966), *aoristique* (Gosselin 1996, 2017), *perfective* (Caudal et Veters 2007), *antérieure* (Buchard et Carlier 2008), ou *processive* (Apothéloz 2016), comme en (14) :

(13)– Votre épouse n’est pas là ?

– Non, elle *est sortie*. (H. Guibert, *Le protocole compassionnel*, 2007)

(14)(récit rétrospectif) Mon père est parti à son travail, ma mère *est sortie* faire des courses. (D. de Vigan, *No et moi*, 2007)

En (13), le PC représente le procès *sortir* dans sa phase post-processuelle au présent ; en (14), il représente ce même procès dans sa phase processuelle au passé, concurrençant par-là la forme synthétique du passé simple.

Cette dualité que l’on observe en français contemporain est le résultat d’un fait fréquent dans les langues du monde, joliment nommé « dérive aoristique » (Fryd 1998) (ou « aoristic drift », Squartini et Bertinetto 2000), *dérive* que nous pouvons illustrer par le chemin de grammaticalisation en trois étapes¹³ proposé par Bybee *et al.* (1994: 105) :

¹³ Harris (1982) pose, dans son analyse des langues romanes, une 4^e étape, entre *Resultative* et *Perfect*. Cette proposition est discutée dans Squartini et Bertinetto 2000.

'be,

have' → RESULTATIVE → ANTERIOR/PERFECT → PERFECTIVE/SI

MPLE PAST

étape1

étape2

étape 3

Parcourons rapidement ces étapes pour *avoir*.

Étape 1 : on s'accorde à considérer que la forme analytique est issue d'une construction latine à prédication seconde (*i. a.* Damourette et Pichon *op. cit.* : § 1634 ; Pinkster 1987 ; Bybee *et al.* 1994 : 68 ; Posner 1996 : 135 ; Buchard et Carlier 2008 : § 3.2. ; Apothéloz 20016 :199) dans laquelle le p.p. est attribut du complément du verbe *habere* :

(15) Equites romani in ea provincia pecunias magnas *collocatas* habent. (Ciceron)

(*apud* Damourette et Pichon *op. cit.* : § 1634 ; repris par Bybee *et al.* 1994 :

68) 'Les chevaliers romains ont de grandes sommes placées dans cette province'

Dans ce tour, (a) *habere* (*avoir*), verbe plein, a le sens de 'posséder' ; (b) il a un complément (*pecunias magnas*), auquel est attribué un prédicat sous la forme d'un p.p. (*collocatas*) à valeur d'état résultant du procès *collocare* : en tant que tel, il s'accorde avec le nom auquel il est incident, à savoir *pecunias magnas* ; (c) le sujet de *avoir* n'est pas forcément l'agent du verbe au p.p. : en (15), les sommes investies dans cette province ont pu l'être par un agent autre que celui qui les *a* aujourd'hui dans cet état. Cette construction, ordinaire en ancien français :

(16) j'ai le François encore *emprisonné*. (Huon de Bordeaux, XIII^e, *apud*

Buridant 2000 : 376)

a traversé les siècles. On la retrouve actuellement dans des expressions comme *avoir le dos tourné, les yeux ouverts, etc.* :

(17) Quand Mélanide *a le dos tourné*, quelles moqueries ne fait-on pas de cette petite fille, qui en effet vaine, indocile, étourdie n'apprendra jamais rien ?
(Mme de Genlis, *L'Enfant gâté*, 1779)

(18) Elle *a* toujours *les yeux ouverts* / Et ne me laisse pas dormir (P. Éluard, *L'Amoureuse*, 1926)

Étape 2 : le procès, qui s'est produit antérieurement, est pertinent à t_0 . On peut penser que cette étape est atteinte dès le bas latin dans des énoncés comme :

(19) *episcopum invitatum habes.* (Grégoire de Tours, *Histoire des Francs*, VI^e siècle)

qui semble devoir être compris comme 'tu as invité l'évêque' plutôt que comme 'tu tiens l'évêque d'invité'. Soit la réanalyse de [*episcopum invitatum*] *habes* en *episcopum [invitatum habes]*. Le tour va se grammaticaliser : (a) l'ordre des mots tend à se figer en *avoir* + p.p. + SN ; (b) *avoir* se désémantise et se grammaticalise en auxiliaire¹⁴ ; (c) l'agent du p.p. est forcément le sujet de *habere/avoir* devenu auxiliaire. *Avoir*_{présent} + p.p. est un *accompli du présent*. Cette construction traverse les siècles depuis l'ancien français (20) jusqu'au français contemporain (21, 22) :

¹⁴ On sait qu'initialement le p.p. s'accordait systématiquement avec le c.o.d. : *j'ai aimée Corinne*. Rémanence de l'étape où *avoir* n'était pas pleinement un auxiliaire, ne formait pas avec le p.p. un temps analytique, le p.p. étant incident, comme un adjectif, au c.o.d. Ce n'est qu'en français classique qu'il a été demandé que l'accord ne se fasse que lorsque le c.o.d. était antéposé : *Corinne, je l'ai aimée*.

(20) « Sire, nous sommes a toi venuz de par les barons de France qui *ont pris* le signe de la croiz pour la mort Jhesucrist venchier ». (G. de Villehardouin, *La Conquête de Constantinople*, 1207)

(21) (Vivement dès que le portier *a tourné le dos*) As-tu de la ficelle ? (E. Rostand, *Cyrano de Bergerac*, 1998)

(22) qu'est-ce donc qui t'*a ouvert les yeux* ? (F. Mauriac, *Les Mal Aimés*, 1945)

Le syntagme *a [le dos tourné]* en (17) est réanalysé en *[a tourné] le dos* en (21), comme *a [les yeux ouverts]* en (18) est réanalysé en *[a ouvert] les yeux* en (22). Nous retiendrons le terme de *résultatif* (dans un sens différent donc de celui de Bybee *et al.*), très circulant (cf. notamment Buridant 2000: 378), pour nommer cet emploi, tout à fait ordinaire dès les premiers textes français.

Étape 3 : “Perfectives signal that the situation is viewed as bounded temporally (and are used) for narrating sequences of discrete events in which the situation is reported for its own sake, independent of its relevance to other situations” (Bybee *et al.* 1994: 54). Cette troisième étape s’étale de l’ancien français au français moderne (cf. notamment Caudal et Veters 2007, Caudal 2015, Apothéloz 2016), avec une charnière entre français classique (XVII^e siècle) et français moderne (XVIII^e siècle) : le PC, qui jusqu’alors n’admettait de circonstants qu’incluant t_0 , commence, à la fin du XVII^e siècle, à pouvoir être flanqué de tout type de circonstant passé,

construction qui se développe au XVIII^e siècle. En récit rétrospectif, il concurrence le passé simple¹⁵ en tant que temps narratif :

(23)[...] jusqu' à ce que l'aimable boudeuse , [...] s'est mise à verser des larmes, et m'*a tourné le dos* pour sortir avec précipitation. Mais je me suis hâté aussitôt de la suivre ; je l'ai retenue entre mes heureux bras [...] (Abbé Prévost, *Lettres angloises ou Histoire de miss Clarisse Harlove*, 1751)

(24)Jean s'est réveillé. Il *a ouvert les yeux*. Il a regardé Joseph, puis il s'est mis à regarder un grand morceau de brume. (J. Giono, *Le Grand troupeau*, 1931)

Le PC accompagne la progression narrative des événements cotextuellement posés comme passés : en 23 : [s'est mise à verser des larmes → m'a tourné le dos → je me suis hâté → je l'ai retenue] ; en (24) : [s'est réveillé → a ouvert les yeux → a regardé Joseph, etc.]. À la différence du PC *résultatif* qui signifie la phase post-processuelle au présent, le PC, dans cet emploi, représente la phase processuelle passée globalement¹⁶. On parlera d'emploi *processif*. De ce fait il peut, en interaction avec un circonstant et suivant l'aspect lexical du verbe, représenter cette globalité depuis sa borne initiale (25), de la borne initiale à la borne terminale (26), ainsi que la durée de cette globalité (27) :

(25)Vous ne savez pas combien vous serez heureuse avec un homme qui vous *a aimée depuis le premier jour* où il vous a vue, et qui s'est tenu si longtemps

¹⁵ Pour une analyse de la concurrence que le passé composé a livrée au passé simple dans les différentes langues romanes, cf. Squartini et Bertinetto 2000.

¹⁶ Ce qui ne signifie pas que le PC *processif* soit un équivalent exact du passé simple : précisément de par sa formation à partir du p.p., il s'avère moins apte à la narration, ce qui est développé dans Bres 2018.

dans un silence timide, craignant d'être refusé. (Champfleury, *Les Souffrances du professeur Delteil*, 1853)

(26) Cet après-midi nous avons eu trois alertes. La première **a duré de midi à 2 h 15**, ça ne nous a pas empêchés de déjeuner. (D. Domenach-Lallich, *Demain il fera beau : journal d'une adolescente*, 2001)

(27) Cette admiration a fait que je l'**ai** passionnément **aimée** pendant une après-midi. On dira qu'une après-midi, ce n'est pas très long. (R. Nimier, *Le Hussard bleu*, 1950)

Actuellement le PC en français a cantonné le PS dans quelques niches discursives stylistiques étroites. Ce stade est atteint également, pour ce qui est des langues romanes, par l'occitan (dans la plupart de ses dialectes), par le catalan roussillonnais, par les dialectes italiens du nord et par le roumain standard (Fleischman 1983).

2.2. Aspect du p.p., sens résultatif et sens processif

En quoi notre analyse de l'aspect du p.p. comme [R = E_t] permet-elle de rendre compte de cette « dérive aoristique » ? Nous examinerons successivement les trois sens dégagés aux trois étapes précédemment rappelées.

(i) **Étape 1** : dans les occurrences (17) (« Quand Mélanide **a le dos tourné** ») et (18) (« elle **a** toujours **les yeux ouverts** »), le p.p. en emploi nu (attribut du c.o.d.) a le sens résultatif : parce qu'il représente en langue le temps interne sur son point de détension, il est apte à signifier l'état résultant des procès *tourner (le dos)* et *ouvrir (les yeux)* : le dos est donné à voir comme *déjà* tourné, les yeux comme *déjà* ouverts.

(ii) **Étape 2** : sens *résultatif* : le p.p. entre dans la construction analytique.

Revenons à l'analyse de G. Guillaume :

[Le participe passé] était dans la conjugaison la forme morte du verbe, l'expression du moment où le système du verbe expire, se quitte lui-même ; il devient en se joignant à l'auxiliaire partie intégrante d'un verbe composé vivant, conjugable aux mêmes modes et temps que le verbe simple. ([1938] 1964 : 79)

Passons sur la métaphore vitaliste. Nous dirons que le p.p. correspondant au point ultime du déroulement du temps interne de la phase processuelle du procès, l'auxiliaire qui lui est adjoind permet de saisir le procès, dans sa phase post-processuelle, à partir de ce point E_t de la phase processuelle atteint.

Comment se fait-il que cette action « anastatique », à la différence du fonctionnement du p.p. nu, ne souffre aucune restriction ? Tous les verbes en effet disposent d'une forme analytique, notamment les intransitifs-*avoir* (11) et les transitifs, pour lesquels, comme nous l'avons vu en 1.2., l'emploi nu du p.p. en incidence au sujet agentif est impossible (12) : si l'énoncé (11) **dormi* tout le jour est incorrect, en revanche l'on peut dire *ayant dormi/ après avoir dormi tout le jour*, etc.; si l'énoncé (12) **La cigale, chanté tout l'été* est incorrect, on peut en revanche dire *La cigale, ayant chanté, après qu'elle eut chanté tout l'été*, etc. C'est que, grâce à l'auxiliaire, on obtient en quelque sorte un autre verbe, qui dispose de son temps interne propre – le temps interne de la phase post-processuelle (Guillaume 1929 parle d'*extension*) –, qui a son tour peut être saisi

globalement (*elle a chanté, après qu'elle eut chanté*), ou cursivement (*comme elle avait chanté*).

La forme analytique post-processuelle se construit donc à l'aide du p.p. parce que le p.p. est d'aspect [R=E_t]. Ce qui se voit confirmé par la comparaison, sur le verbe *mourir*, des trois constructions suivantes :

- construction périphrastique ¹⁷ *prospective* [auxiliaire_{aller} + Verbe_{infinitif}] : *va mourir*, concernant la phase pré-processuelle :

(28) Autre que vous ne peut donner secours / A mon las cœur, lequel *s'en va mourir*. (C. Marot, *L'Adolescence clémentine*, 1538)

- construction périphrastique *progressive* [auxiliaire_{aller ou être} + Verbe_{p.présent}] : *est mourant, va mourant*¹⁸, concernant la phase processuelle :

(29) Sa fille est expirée et son fils *est mourant*. (J. A. Roucher, *Les mois*, 1779)

(30) L'automne qui nous laisse, charmante en sa vieillesse, *va mourant* en souriant. (M. de Guérin, *Poèmes*, 1839)

- construction analytique *résultative* [auxiliaire_{avoir ou être} + Verbe_{p.p.}] : *est mort*, concernant la phase post-processuelle :

(31) Ma seule étoile *est morte*, et mon luth constellé / porte le soleil noir de la mélancolie. (G. de Nerval, *El Desdichado, Les Chimères*, 1854)

L'infinitif en (28), de représentation aspectuelle globale du temps interne, précédé de l'auxiliaire *aller*, sert à construire la forme signifiant la

¹⁷ On parle ici de formes *analytiques* pour les temps construits à partir des auxiliaires *avoir* et *être* et de formes *périphrastiques* pour les temps construits à partir des auxiliaires *aller*, *venir (de)*, *être en train de*.

¹⁸ Ces constructions tendent à sortir de la langue française au XVIII^e siècle. Elles ont un parfum de désuétude – à l'exception de *être mourant* – dès le XIX^e siècle. Elles sont bien vivantes en catalan comme en espagnol où *estar* + p. présent prend en charge la phase processuelle cursive : *estic treballant / estoy trabajando* ('je suis en train de travailler'). Également avec *anar* 'aller' : *van jugant / van jugando* ('ils sont en train de jouer').

phase *pré-processuelle* ; le p. présent en (29, 30), de représentation aspectuelle cursive du temps interne, précédé de l'auxiliaire *être* ou *aller*, sert à construire la forme signifiant la phase *processuelle* cursive ; le p.p. en (31), de représentation aspectuelle détensive du temps interne, précédé de l'auxiliaire *être* ou *avoir*, sert à construire la forme signifiant la phase post-processuelle :

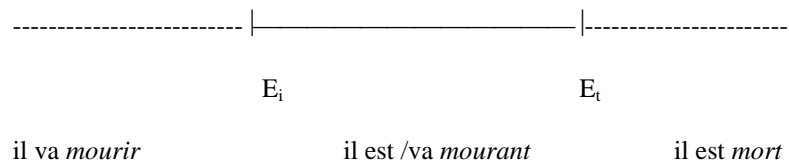


Figure 4. Auxiliaires, participes et phases du procès des constructions analytiques

Si la valeur résultative ne se construit ni sur l'infinitif (28) ni sur le p. présent (29, 30), c'est que ces formes sont habitées de temps interne (globalement, cursivement) ; si elle se construit sur le p.p. (31), c'est que cette forme, ne disposant pas de temps interne, est à même, à l'aide d'un auxiliaire, de signifier, en interaction avec le co(n)texte, le procès dans sa phase post-processuelle.

(iii) Étape 3 : sens *processif* : si notre analyse de l'aspect du p.p. comme [R = E_t] rend aisément compte du sens résultatif des formes analytiques, qu'en est-il pour le sens *processif* global actualisé en (23-24) et, plus manifestement encore en (32) :

(32) Je lui *parlai* des tableaux que je voulais peindre ; elle m'*a dit* que je ne devais pas hésiter, je devais tout abandonner, y consacrer chaque jour. (A. Goetz, *Villa Kérylos*, 2017)

Le PC *a dit* alterne avec le PS *parlai* : comme le PS, le PC donne à voir le procès *dire* processuellement et globalement dans le passé. Comment rendre compte de ce que le p.p., s'il saisit le procès sur sa borne terminale, puisse, avec l'aide d'un auxiliaire au présent, signifier la phase processuelle au passé, et ce globalement ?

Le PC, de par la position du p.p. sur la borne terminale, a une propension à signifier la phase post-processuelle comme en (31). Mais, de par cette position également, il présuppose que le procès s'est réalisé intégralement (à la différence du p. présent p. ex.) et antérieurement. En fonction du cotexte, ce qui n'était que présupposé devient le posé : en (32), la succession narrative des procès [*parlai* → *a dit*] donne à voir, à partir de la borne terminale, l'entier du temps interne du procès *dire* dans sa phase processuelle, à l'époque passée¹⁹.

Confirmation de la pertinence de l'aspect du p.p. comme $[R = E_t]$ dans la production des valeurs *résultative* et *processive* des formes analytiques : le p. présent, de par son aspect cursif $[R \subset E_i - E_t]$, ne saurait être partie prenante ni du tour *résultatif* ni du tour *processif* global : en saisissant le procès cursivement, *est mourant* (29) ne peut signifier la phase

¹⁹ Pour des explications similaires dans un autre cadre théorique, cf. Comrie (1981), Cohen (1989).

post-processuelle résultativement qui présuppose que le temps interne du procès s'est déroulé entièrement comme dans *maintenant il est mort*, pas plus que la phase processuelle globalement comme dans *il est mort en 1945*.

Ecartons l'inférence qui pourrait être faite à partir de l'analyse précédente, à savoir que le PC aurait deux valeurs – résultative, processive – voire qu'il y aurait deux PC, l'un PC *résultatif* et l'autre *processif*. Ce serait faire une erreur d'analyse et imputer au seul PC ces deux effets de sens. Dans notre perspective, cette inférence serait maladroite sinon fautive, qui confondrait l'effet de sens produit et les éléments de sa production. Les effets de sens résultatif comme processif sont produits au niveau du discours, par l'interaction du PC avec tel ou tel co(n)texte (Bres 2010). Le PC n'est ni résultatif ni processif : dans le temps d'actualisation, il intervient à partir de sa valeur en langue : celle d'une forme qui renouvelle, grâce à l'auxiliaire, un procès que le p.p. présente au terme du déroulement de son temps interne. Notre analyse est confirmée par les cas d'indétermination : en l'absence d'interaction avec des éléments contextuels qui situent le procès au PC dans l'époque présente (phase post-processuelle) ou dans l'époque passée (phase processuelle), on ne saurait lui assigner en discours précisément l'un ou l'autre effet de sens :

(33) *J'ai tendu* des cordes de clocher à clocher ; des guirlandes de fenêtre à
fenêtre ; des chaînes d'or d'étoile à étoile, et je danse (Rimbaud, *Phrases*).

Ai tendu représente et l'acte passé de *tendre des cordes, des guirlandes*, et le résultat de cet acte à t_0 : c'est parce que les cordes sont tendues que le *je* peut *danser*... On peut, bien sûr, expliquer qu'en l'absence de marques contextuelles claires, l'interprétation hésite entre l'une ou l'autre valeur, ou qu'il y a neutralisation de leur différence. Ce serait une fois encore penser que le PC possède en langue – effectivement ou potentiellement – les deux valeurs, et que le contexte n'a pas joué efficacement son rôle de *filtre* (Desclés et Guentcheva 2003), ou de révélateur... Nous dirons plutôt qu'on a là le troisième des effets de sens identifiables – appelons-le *indétermination* – produit par l'interaction du PC avec son contexte : en l'absence d'éléments explicites qui inscrivent le procès dans le passé (*hier j'ai tendu des cordes*) ou qui orientent vers ses conséquences (*maintenant j'ai tendu des cordes*), ce qui est représenté c'est, du fait de [R = E_t], tout à la fois un événement passé et l'état qui en résulte, qui a de l'importance pour le point référentiel à partir duquel on le considère²⁰.

Notre analyse permet également d'expliquer la quasi-synonymie entre le p.p., de forme synthétique, et le p. présent analytique des verbes intransitifs-*être*. En (8), *la nuit tombée* peut être remplacé par *la nuit étant tombée* :

²⁰ S'explique pareillement un autre effet de sens du PC, nommé *existentiel* (McCawley 1981) ou *expérientiel* (Zandvoort 1932, Mittwoch 2008, Saussure 2012, Apothéloz 2017) dans lequel se conjoignent processivité et résultativité :

(34) Et j'**ai** deux fois vainqueur *traversé* l'Achéron. (G. de Nerval, *El Desdichado, Les Chimères*, 1854)

(8) la nuit *tombée*, les chemins furent pleins de curieux, de femmes et d'hommes venus d'autres villages. (M. Duras, *Cahiers de la guerre et autres textes*, 2006) (*≈ la nuit étant tombée*, [...])

La quasi-équivalence des deux formes tient à ce que le p.p. *tombée* saisit le temps interne sur la borne terminale de la phase processuelle, la forme analytique du p. présent *étant tombée* le saisissant au-delà de cette borne, dans la phase post-processuelle : dans les deux cas, le temps interne du procès *tomber* est totalement dépensé. La représentation est cependant légèrement différente, ce qui explique que, avec les verbes intransitifs-*avoir* et transitifs, le p.p. nu soit impossible, alors que le p. présent analytique est d'usage :

(5) La cigale, **chanté* tout l'été [...] (*/ayant chanté* tout l'été/)

C'est que seul le p. présent analytique *ayant chanté* permet de rapporter le procès *chanter* à un sujet agentif (*la cigale*) : l'auxiliaire au p. présent remet en tension, sous la forme d'une *extension*, le procès *chanter*, qu'il saisit, à la différence du p.p., cursivement dans le temps interne de la phase post-processuelle et non sur la borne terminale de la phase processuelle.

2.3. Une forme analytique du p.p. ?

Si le p.p. entre dans la construction analytique de toutes les autres formes verbales, dispose-t-il lui-même d'une telle forme ? Force est de constater que sur ce point il n'y a pas consensus entre grammaires de référence. Prenons un verbe intransitif-*être* comme *venir* et un verbe transitif comme

ouvrir: la forme *étant venu* ou *ayant ouvert* est-elle la construction analytique du p.p. ? La plupart des grammaires l'affirment (a) : Grevisse et Goosse (2008¹⁴ : § 925), Imbs (1960 : 161), Chevalier *et al.* (1964 : 378), Arrivé, Gadet, Galmiche 1986 : 474), Riegel *et al.* ([1994] 2009 : 596) ; alors que d'autres y voient la forme analytique du p. présent (b) (Wagner et Pinchon (1969), Wilmet (2010⁵ : § 211)) :

(a) *venu, ouvert* > *étant venu, ayant ouvert*.

(b) *venant, ouvrant* > *étant venu, ayant ouvert*

La simple considération de la formation des formes analytiques à partir des formes synthétiques invite à invalider (a) et à accréditer (b) : nous l'avons rappelé, la forme analytique de chaque forme synthétique se construit, quel que soit le temps et le mode, à partir de l'auxiliaire *être* ou *avoir* au temps et au mode de la forme synthétique correspondante + p. p. du verbe. Soit p. ex. pour la forme analytique du passé composé à partir de la forme synthétique du présent :

(a) *je viens, j'ouvre* > *je suis venu* : [être_{présent} + venir_{p.p.}] ; *j'ai ouvert* : [avoir_{présent} + ouvrir_{p.p.}]

Si l'on suit ce principe de formation, *étant venu, ayant ouvert*, du fait de l'auxiliaire au p. présent (*étant, ayant*), ne peuvent être que les formes analytiques de p. présent, en aucun cas celles du p.p.

Mais alors quelle est la forme analytique du p.p. ? En vertu de la formation rappelée *supra* : [auxiliaire à la forme simple + p.p.] : on devrait avoir :

(b) venu, ouvert > été venu, eu ouvert

Ladite forme existe-elle ? Si on trouve des énoncés à la forme synthétique du p.p. : *la nuit tombée, la porte ouverte*, il n'y a pas d'énoncés de forme analytique : **la nuit été tombée, *la porte eu ouverte*, et donc il n'existe pas de forme analytique du p.p. Conclusion qui suscite immédiatement l'objection suivante : les formes *été venu* ou *eu ouvert* existent bel et bien dans les infinitifs surcomposés (bi-analytiques) *avoir été venu, avoir eu ouvert*²¹. Mais cette objection tombe d'elle-même : ces formes sont les formes infinitives surcomposées des infinitifs composés *être venu, avoir ouvert*, formées régulièrement selon la règle rappelée *supra* :

(c) être venu, avoir ouvert > avoir été venu, avoir eu ouvert

L'unité signifiante n'est pas *avoir [été venu]* ni *avoir [eu ouvert]*, mais *[avoir été] venu, [avoir eu] ouvert*.

La conclusion s'impose que le p.p. n'existe qu'à la forme synthétique²². Ce fait prend toute sa signification de ce qu'il est la seule forme verbale dans ce cas : tous les autres temps de tous les autres modes disposent d'une forme synthétique, d'une forme analytique, et d'une forme bi-analytique, y compris les formes des autres modes non finis, le p. présent et l'infinitif :

(d) venant > étant venu > ayant été venu ; ouvrant > ayant ouvert > ayant eu ouvert

²¹ Moignet 1981 : 60 : « [la forme du participe passé *eu déjeuné*] est, dans l'aspect transcendant, la forme conclusive permettant de construire l'aspect bi-transcendant ». Wilmet (2010⁵ : § 211) partage cette analyse.

²² Blanche-Benveniste (1998 : 54) parvenait à semblable conclusion.

venir > être venu > avoir été venu ; ouvrir > avoir ouvert > avoir eu ouvert

Pourquoi, alors que tous les temps à tous les modes disposent d'une forme analytique, la seule forme où elle fait défaut est le p.p. ? L'aspect [R = E_t] nous semble également rendre compte de cette impossibilité : une forme « morte » ne peut être... doublement morte ! Ou, plus précisément : l'on ne saurait « ranimer » la forme « morte » du p.p. du verbe (*venu, ouvert*) par une autre forme « morte », celle de l'auxiliaire (*été, eu*), ce qui rend compte de l'impossibilité de **été venu, *eu ouvert*.

2.4. Auxiliaires être et avoir

Nous n'avons pas abordé jusqu'à présent la question de l'auxiliaire de la forme analytique. Il apparaît que :

- les verbes intransitifs-*être*, qui ont pour actant sujet un argument interne non agentif mais affecté par le procès (*arriver, venir*), et les verbes pronominaux (*s'aimer, s'évanouir*), qui ont un sujet patientif-agentif, sélectionnent l'auxiliaire *être* (*être arrivé, être venu, s'être aimés, s'être évanoui*) ;
- les verbes intransitifs-*avoir* (*courir, dormir*), ainsi que les verbes transitifs (*aimer, chercher*) qui ont pour actant sujet un argument externe agentif, sélectionnent l'auxiliaire *avoir* (*avoir couru, avoir dormi, avoir aimé, avoir cherché*).

Soit donc la répartition tendancielle : l'auxiliaire *être* pour les verbes à actant sujet patientif-agentif (intransitifs-*être*, pronominaux) ; l'auxiliaire

avoir pour les verbes à actant sujet agentif (intransitifs-*avoir*, transitifs)²³. Ce dont on peut rendre compte par le fait que l'actant sujet d'un verbe conjugué avec *être* est affecté par le procès : dans *Corinne est venue*, comme dans *Corinne s'est suicidée*, c'est Corinne qui est affectée par les procès *venir*, *se suicider*. Alors que l'actant sujet d'un verbe conjugué avec *avoir* n'est pas affecté par le procès : dans *Corinne a couru*, Corinne est l'agent du procès *courir* qui ne l'affecte pas ; comme dans *Corinne embrasse Pierre*, c'est non Corinne mais Pierre qui est affecté par le procès *embrasser*.

Rappelons qu'en français médiéval, on relève de fréquentes hésitations²⁴. On trouve p. ex. des intransitifs-*être* comme *aller* ou *venir* conjugués avec *avoir* :

(36) Quant Ysaÿe le voit venir, s'en fu tant liés c'a merveilles et ly demande
comme il **a allé**, et y leur conte, et Marte en commenche a rire. (Anonyme,
Ysaÿe le Triste, 1400)

(37) Nagaires a que me deistes que estiés de Blamir, et c'est ungz paÿs dont il vient
et **a venu** moult de boins chevaliers. (Anonyme, *Ysaÿe le Triste*, 1400)

²³ Ajoutons que, comme on le sait, certains verbes comme *descendre* ou *monter* en construction intransitive se conjuguent avec *être* (*Corinne est descendue*) ; et avec *avoir* en construction transitive (*Corinne a descendu la valise*). Et que certains verbes intransitifs peuvent se conjuguer avec *être* comme avec *avoir* (*surgir*, *passer*, etc. : *le train est / a passé très vite*) avec des différences de sens produits. Damourette et Pichon parlent pertinemment dans ce cas de sens *terminatif* lorsque le verbe est employé avec *être*, et de sens *sommatif* lorsqu'il est employé avec *avoir* (*op. cit.* : tome V, § 1611, 1618, 1639). Significativement, le p.p. en emploi nu est possible pour ces verbes :

(35) À chaque tintement électrique qui lui annonçait un train, sonner de la trompe. Puis, le train **passé**, la voie fermée, pousser un bouton pour l'annoncer au suivant. (É. Zola, *La Bête humaine*, 1890)

²⁴ Cf. Caudal, Burnett et Troberg (2016) pour une analyse des facteurs de choix de l'auxiliaire dans un corpus de textes en ancien français.

Ou, jusqu'au XVII^e siècle, un intransitif-*avoir* comme *courir* conjugué parfois avec *être* :

(38) Hecube. ô Dieux ! qu'est-ce que j'oy : vient-il donc de mourir !
Andromache. Non, mais il **est couru** nostre camp secourir. (A. de Montchrestien, *Hector*, 1604)

(39) Ma chère enfant, parlons un peu de notre D'Hacqueville. Il **est couru** à Saint-Germain dès qu'il a su que Peyruis était arrivé. (Mme de Sévigné, *Correspondance*, 1680)

Les écrivains, depuis le XVIII^e siècle, peuvent user de *avoir* avec les intransitifs-*être* (40) et les pronominaux (41, 42, 43) lorsqu'ils veulent signaler l'origine dialectale du parler de leurs personnages, ou le stigmatiser :

(40) – La nuit que José a buté Le Brûleur au pont de Flandre, c'est ici qu'il **a venu**, [...]. (F. Carco, *L'Équipe : roman des fortifs*, 1925)

(41) Donc, dans la débîne, elle **s'a fait** garde de femmes en couches, et n'alle demeure rue Barre-du-Bec. (H. de Balzac, *Le Cousin Pons*, 1847)

(42) Mlle Malorthy vient de se périr, dit-elle et, déjà satisfaite de l'effet produit, elle ajouta :
– elle **s'a ouvert** la gorge avec un rasoir... (G. Bernanos, *Sous le soleil de Satan*, 1926)

Dans un *one man show* du comique languedocien Daniel Villanova, nous avons pu récemment relever :

(43) tu t'**as foutu** de moi je m'**a foutu** de toi (2010)

Notons que la répartition des auxiliaires *être* / *avoir* est différente dans les autres langues romanes, même si elle va globalement dans le même

sens, à savoir la prédominance de *avoir*, et l'amenuisement de l'emploi de *être* dans la construction analytique. L'italien (Legendre et Sorace 2003) comme l'occitan usent de *être* pour le même ensemble de verbes que le français, mais l'élargissent à d'autres verbes, notamment au verbe *être* lui-même : it. *sono stato*, oc. *soi estat*: 'je suis été'²⁵. À l'inverse, le catalan et l'espagnol usent seulement de *haber* 'avoir', quel que soit le type de procès. Ainsi pour *venir*, intransitif-*être* en français : cat. *ha vingut* ; esp. *ha venido* : littéralement, 'il a venu' ; et pour le pronominal *s'évanouir* : cat. *s'ha desmaiat* ; esp. *se ha desmayado* : littéralement, 'il s'a évanoui'.

On peut compléter cette description synchronique par les explications diachroniques proposées par Guillaume ([1943] 1964) et Benveniste ([1960] 1966). Le latin disposait de deux voix : la voix *active*, et la voix *moyenne*. Le parfait de la voix active se formait synthétiquement : *cantavi*, 'j'ai chanté' ; celui de la voix moyenne se formait analytiquement à l'aide de l'auxiliaire *esse* ('être') : [p.p.-us + *sum*]. Sous une même sémiologie, la voix moyenne regroupait (i) des « déponents intégraux » de sens plutôt actif (*imitor, imitatus sum* : 'j'imite', 'j'ai imité') ; (ii) des « déponents défectifs » de sens plutôt non agentif (*morior, mortuus sum* : 'je meurs', 'je suis mort') ; (iii) et des verbes de sens passif (*amor, amatus*

²⁵ Ce que l'on trouve dans certains sociolectes du français :

(44) Un homme bondit vers la barre des témoins, crie avant que les gardes n'interviennent : – Monsieur le Président, pendant l'Occupation, je *suis été* condamné par vous ! (B. Schreiber, *Un silence d'environ une demi-heure*, 1996)

Un professeur de français en terres occitanes, dans les années 1950, tentait de corriger les *je suis été* de ses élèves à substrat occitan par le mauvais bon mot : « je suis été, je suis hiver ! ».

sum : ‘je suis aimé’, ‘j’ai été aimé’). Dans l’évolution du latin au français, les verbes de type (i) ont été transférés à la voix active, et ont donc formé la construction analytique avec *avoir* : *j’ai imité*, comme les autres verbes de la voix active ; sur les verbes de type (iii) s’est développée une voix passive qui s’est autonomisée de la voix moyenne, avec une morphologie spécifique [*être* + p.p.] à tous les temps : p. ex. le présent synthétique *amor* a été remplacé dès le bas latin par la forme analytique *amatus sum*, qui a donné naissance à *je suis aimé* ; les verbes de type (ii) sont à l’origine des intransitifs-*être* (*je suis venu*). S’est développé un autre type de voix moyenne, formant la construction analytique avec *être* : la voix pronominale, dans laquelle l’actant sujet est à la fois agentif et patientif (*je me suis trompé*).

L’on aboutit à un état de langue où tendanciellement *être* sert d’auxiliaire à quelques intransitifs et aux pronominaux (*être venu*, *s’être évanoui*), c’est-à-dire à des verbes à actant sujet agentif-patientif ; et *avoir* à la plupart des intransitifs (*avoir dormi*) et aux transitifs (*avoir fermé la porte*), c’est-à-dire des verbes à actant sujet agentif.

Être et *avoir* en tant qu’auxiliaires procèdent de la grammaticalisation respectivement du verbe plein d’existence *être* (*je pense donc je suis*) ; et du verbe plein de possession *avoir* (*j’ai de l’argent*). Les deux *semblent* radicalement différents : « la construction de *être* est prédicative ; celle de *avoir*, transitive » (Benveniste [1960] 1966 : 194). Il

n'en est cependant rien. É. Benveniste montre que *avoir* est un « pseudo-transitif » : « *avoir* n'est rien autre qu'un *être-à* inversé : *mihi est pecunia* se retourne en *habeo pecuniam* » ([1960] 1966 : 197). Il n'est pas passivable et doit être compris comme un verbe d'état complémentaire de *être* : « ils indiquent bien l'un et l'autre l'état, mais non le même état. *Être* est l'état de l'étant, de celui qui est quelque chose ; *avoir* est l'état de l'ayant, de celui à qui quelque chose est » ([1960] 1966 : 198).

Etre et *avoir* manifestent à la fois différence et complémentarité : « *être* présume une relation intrinsèque, *avoir* une relation extrinsèque » (*op. cit.* : [1960] 1966 : 200) : le premier servira d'auxiliaire aux verbes dont l'actant sujet a une dimension patientive ; le second aux verbes dont l'actant sujet est agentif²⁶.

Mais aussi proximité, voire parfois chevauchement, qui rendent compte des hésitations et des évolutions au fil des siècles, comme du fait que certains verbes puissent être employés, avec une nuance de sens perceptible, avec l'un et l'autre auxiliaire (cf. note 23).

Synthèse : La construction des formes analytiques de tous les temps verbaux [auxiliaire_{*être* ou *avoir*} + p.p.] à tous les modes procède de ce que le temps interne du procès représenté sur sa borne terminale [R = E₁] par le p.p. se voit remis en *tension* par l'auxiliaire *être* ou *avoir* selon le type de procès, mais une remise en tension qui fait suite logique à la tension de la

²⁶ Pour une analyse des auxiliaires *être* et *avoir* dans les cadres de la HPSG, cf. Abeillé et Godard 1996 ; dans les cadres de l'hypothèse inaccusative, cf. Legendre 2007.

forme synthétique, à savoir une *extension*. Du fait de cet aspect du p.p., les formes analytiques, en interaction avec le co(n)texte, sont à même de signifier, dans les différents modes et les différentes époques, notamment la phase post-processuelle *résultative* présente et la phase processuelle passée saisie *processivement* des procès.

La forme analytique est pleinement une *construction*, au sens des grammaires de construction²⁷ : on ne saurait déduire les sens actualisés par les temps composés de l'addition des éléments morphologiques qui les composent. Leur valeur en langue est produite par l'interaction de l'auxiliaire et du p.p. ; et les effets de sens produits en discours procèdent de l'interaction de cette valeur avec différents éléments contextuels.

2.5. Aspect *global* du p.p. ?

Nous avons signalé (*supra* 2.) que Waugh (1987), Gosselin (1996, 2017), et Wilmet (2010⁵) analysent la construction analytique à partir d'une valeur aspectuelle du p.p. Précisons maintenant que cette valeur est fort différente de celle que nous lui avons accordée dans nos analyses, puisque ces auteurs conçoivent le p.p. comme d'aspect *global*. Nous présenterons et discuterons cette proposition à partir des travaux de L. Gosselin, qui en a proposé une explication argumentée.

²⁷ "A construction is posited in the grammar if and only if something about its form, meaning, or use is not strictly predictable from other aspects of the grammar, including previously established constructions". (Goldberg, 1995 : 13)

Selon ce type d'analyse, le p.p. fournit une représentation aspectuelle globale du procès : l'intervalle de référence coïncide avec l'intervalle du procès, à savoir dans notre système de représentation : $[R_i - R_t = E_i - E_t]$.
Soit figurativement :

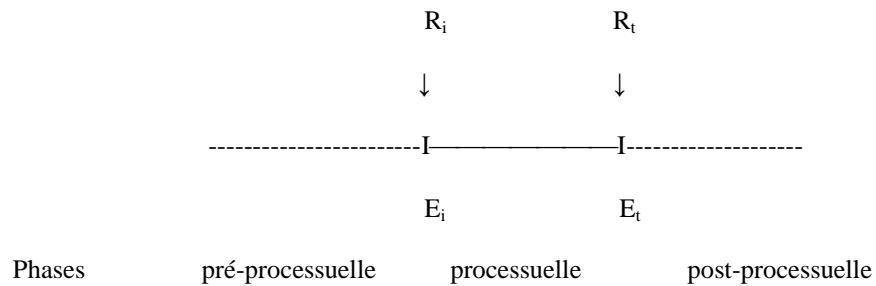


Figure 4. Représentation de l'aspect du p.p. comme global

Cette approche permet de rendre compte aisément des valeurs contextuelles *résultative* et *processive* (nommées *accompli* et *aoristique* chez L. Gosselin) du PC, comme de son indétermination : la valeur *résultative* est produite par la mise en saillance co(n)textuelle du procès (associé à son intervalle de référence) de l'auxiliaire, notamment par les circonstants temporels : *Il a terminé son roman depuis quatre heures* ; la valeur *processive* globale, par la mise en saillance du procès au p.p. : *Il a **terminé** son roman en quatre heures* ; la valeur est indéterminée lorsque le co(n)texte ne met en saillance ni l'auxiliaire ni le p.p. : *Il a terminé son roman.*

Si cette analyse de l'aspect du p.p. comme global explique parfaitement les différents sens produits par les formes analytiques, elle nous semble ne pas être à même de rendre compte :

(i) de la morphologie unaire du p.p. : si le p.p. était d'aspect global, pourquoi cet aspect global ne serait pas reconduit par une forme analytique (cf. *supra* 2.3.**été venu*, **eu fermé*), ce qui est p. ex. le cas pour le passé simple, d'aspect global (*il vint*), auquel correspond la forme analytique du passé antérieur, elle-même d'aspect global (*quand il fut venu*, (...)) ?

(ii) de la syntaxe du p.p. nu : pourquoi le p.p. peut-il s'employer nu (*supra* 1.2.) avec un verbe intransitif-*être* (8), avec certains pronominaux (9), en incidence au second actant d'un verbe transitif (10), mais pas en incidence au prime actant d'un verbe intransitif-*avoir* (11) ni d'un transitif (12) ? Sur quelle base pourrait se construire l'impossibilité de l'incidence d'un p.p. d'aspect *global* à des actants sujets agentifs ?

(iii) de la sémantique du p.p. nu d'un intransitif-*être* dans une participiale (8) ou en complément du présentatif *voici* ou *voilà* (45) : pourquoi le p.p. a-t-il toujours dans ce cas valeur résultative, et jamais processive, alors que si le p.p. était d'aspect global ce devrait être l'inverse puisque cette forme est employé sans auxiliaire ?

(8) la nuit **tombée**, les chemins furent pleins de curieux, de femmes et d'hommes venus d'autres villages. (M. Duras, *Cahiers de la guerre et autres textes*, 2006)

(44) Voici *venu* le temps où vibrant sur sa tige / Chaque fleur s'évapore ainsi
qu'un encensoir. (Ch. Baudelaire, *Harmonie du soir*, 1857)

Le p.p. représente le procès non pas comme processif globalement, mais à partir de sa borne terminale, dans sa phase post-processuelle, résultativement : la nuit est présentée comme *déjà tombée* en (8), le temps comme *déjà venu* en (44).

(iv) de l'accord du p.p. avec le SN auquel il est incident, à la façon d'un adjectif. En quoi l'aspect global du p.p. peut-il expliquer que le p.p. puisse varier en genre et nombre, à la différence de l'infinitif et du p. présent qui sont invariables ?

(v) de la morphologie de la construction périphrastique pré-processuelle : pourquoi la forme qui saisit la phase post-processuelle use-t-elle du verbe au p.p. (*il est mort*) alors que la forme qui saisit la phase pré-processuelle use du verbe à l'infinitif (*il va mourir*) ? Si le p.p. était d'aspect global, ne devrait-il pas servir (plutôt) à construire la forme analytique pré-processuelle ?

Si l'hypothèse du p.p. comme d'aspect global ($[R_i - R_t = E_i - E_t]$) permet de rendre compte élégamment des valeurs processive, résultative et indéterminée de la construction analytique, elle rencontre nombre de difficultés, notamment lorsqu'il s'agit d'expliquer les spécificités de la morphologie de cette forme comme de sa syntaxe. Elle nous semble de moindre robustesse que l'hypothèse du p.p. comme représentant le temps interne sur sa borne terminale ($[R = E_t]$).

Il nous reste, pour accorder plus de robustesse à notre hypothèse, à la confronter à deux cas, objectés par N.Thelin (2016 : 195-239) et mentionnés par L. Gosselin (2017 : 57-58) qui semblent invalider tant l'hypothèse de l'aspect du p.p. comme global que l'hypothèse de l'aspect du p.p. comme détensif, dans la mesure où le procès semble ne pas avoir atteint la borne terminale E_t et être donné à voir comme encore *en cours* à t_0 , ce qui peut être mis « en évidence au moyen de paraphrases au présent ou à l'imparfait » (Gosselin 2017 : *ibid.*).

(i) le procès d'un atélique au passé composé ou au plus-que-parfait pourrait, en interaction avec un circonstant temporel de la forme [*depuis* + SN], signifier un procès en cours n'ayant pas atteint la borne terminale E_t de la phase processuelle (Thelin 2016 : 195-239). Ce qui se voit illustré notamment par (45) :

(45) Depuis deux heures, j'*ai travaillé* sans discontinuer (et je travaille encore) [\approx depuis deux heures, je travaille sans discontinuer] (exemple cité par L. Gosselin).

Consultons Frantext à partir de « depuis deux heures ». La plupart des occurrences qui conjoignent ce circonstant avec un procès atélique sont actualisées au présent ou à l'imparfait, comme (46) :

(46) Ils *marchent* depuis deux heures lorsque, vers le milieu d'une pente de neige très dure à grimper, Bompard s'écrie effaré ; « Tartaréin mais ça monte ! » (A. Daudet, *Tartarin sur les Alpes*, 1886).

Le présent saisit le temps interne cursivement, et se conjoint de façon parfaitement concordante avec le circonstant *depuis deux heures* qui signifie soit la durée du temps interne dépensé, soit la borne initiale de son déroulement, mais qui ne signifie pas ladite durée globalement, comme le ferait *pendant deux heures*. Rares sont les occurrences (4 / 295) qui conjoignent *depuis deux heures* avec un atélique au PC, comme (47) :

(47) Mais ce résultat grotesque et disproportionné tient à une série de contrariétés qui m'**ont poursuivi** depuis deux heures. (H. F. Amiel, *Journal intime de l'année*, 1866)

Il semble bien que, comme dans (45), on puisse gloser le PC de (47) par le présent : « qui m'ont poursuivi depuis deux heures » \approx *qui me poursuivent depuis deux heures*. Le PC représenterait-il le temps interne avant l'atteinte de la borne terminale E_t , ce qui poserait problème tant à l'hypothèse de l'aspect global qu'à l'hypothèse détensive du p.p. ? Nous ne le pensons pas : l'équivalence posée entre *j'ai travaillé* et *je travaille*, sur laquelle repose l'interprétation du passé composé comme représentant le procès en cours, nous semble une approximation qui induit en erreur en ce que sont confondus la référence de l'acte et le temps verbal qui en donne une représentation. Le PC ne dit pas la même chose que le présent : le PC mesure l'ensemble de la quantité de *travail* en (45) comme l'ensemble de la quantité de la « poursuite » en (47), *au terme desquels* l'actant peut poursuivre... ou bien s'arrêter, là où le présent signale l'en cours du procès *travailler* ou *poursuivre*, un en cours qui a déjà duré un certain temps mais

qui n'est pas envisagé comme conduit à son terme, ce qui est le cas du procès *marcher* en (46). Les deux représentations sont certes proches, on ne saurait toutefois les identifier²⁸. Une occurrence comme (48) va dans ce sens :

(48)(M. Rochefontaine, député, se rend chez le cabaretier Maqueron, qu'il ne trouve pas). Il hésitait à entrer dans le cabaret lorsque Maqueron remonta de la cave avec une bouteille dans chaque main. Ce fut pour lui une confusion, à ne savoir comment se débarrasser de ses bouteilles, à bégayer :

- oh : Monsieur, quelle malchance ! *depuis deux heures j'ai attendu*, sans bouger, et pour une minute que je descends...oui, à votre intention...Voulez-vous boire un verre, monsieur le député ? (É. Zola, *La Terre*, 1887)

Il nous semble significatif que le fait que l'attente ne soit pas allée au-delà des *deux heures*, donc qu'elle ait atteint la borne terminale du temps interne, comme l'explicite le cotexte droit, soit actualisé au PC, plutôt qu'au présent (même si celui-ci est possible : l'attente serait *fictivement* signifiée comme si elle n'avait pas été interrompue par l'acte de descendre) :

(49 a) Monsieur, quelle malchance ! *depuis deux heures j'attends*, sans bouger, et pour une minute que je descends...

(ii) Le PC donnerait également une représentation cursive du procès dans certains emplois de *savoir que* ou *de garder*, par exemple (49) :

(49)J'*ai su* que vous alliez vous marier [≈ je sais que p]

²⁸ Il serait certainement intéressant de comparer ce type d'occurrence au PC avec le présent perfect anglais : « I have been here for three years », qui se traduit en français par un présent : 'j'habite ici depuis trois ans'.

L'objection ne nous semble pas là non plus vraiment pertinente : l'équivalence *j'ai su / je sais* est plus qu'approximative, comme le signale le fait que je ne peux dire : * *je sais que vous alliez vous marier*, ce qui signale que le PC *j'ai su* pointe sur le moment antérieur où la nouvelle a été *apprise* : il demande de représenter *savoir* comme un procès télélique, équivalent d'*apprendre*, antérieur et dont le temps interne est représenté processivement, et non comme un atélique qui saisirait le temps interne de *savoir* dans son cours à t_0 .

L'hypothèse du p.p. [R = E_t] nous semble, à l'heure actuelle, être à même de répondre aux apparents contre-exemples qui ont pu lui être objectés.

Conclusion

Après avoir explicité notre hypothèse – que le p.p. est une forme singulière dans le système TAM du français, en ce qu'il représente le temps interne du procès détensivement sur sa borne terminale, soit [R = E_t] –, nous avons tâché de montrer en quoi cette définition aspectuelle permettait de rendre compte de l'emploi du p.p. dans la construction analytique active, avant de discuter l'hypothèse alternative du p.p. comme de représentation aspectuelle *globale*.

Nous avons vu que le p.p., qui en emploi nu ne peut être mis au compte d'un sujet agentif du fait qu'il signifie le temps interne sur sa borne terminale, se voit renouvelé par l'auxiliaire *être* ou/et *avoir*, ce qui lui

permet du fait de cette reviviscence de former un nouveau verbe, au-delà systémiquement de la forme synthétique : cette construction analytique (et au-delà bi-analytique : les formes « surcomposées ») dispose d'un temps interne propre, celui correspondant à la phase post-processuelle, ce qui rend compte de ce qu'elle peut renouveler tout type de procès ; et que, si diachroniquement, le premier sens produit a été résultatif, elle a pu, à partir de la position aspectuelle du p.p., être à même de signifier le procès dans le temps interne de la phase processuelle, concurrençant par-là, voire détrônant, au moins en ce qui concerne le PC, la forme synthétique correspondante (le passé simple).

Le p.p. est cette forme singulière – il est le seul à ne pas avoir de correspondant analytique du fait qu'il est le seul à signifier le temps interne sur sa borne terminale – qui précisément du fait de cette singularité, est la clé de voûte du système temporel (doublement des formes synthétiques par les formes analytiques et bi-analytiques) et diathétique (Bres et Le Bellec 2018). Le français – et plus globalement les langues romanes et germaniques – ont réussi à construire un outil qui, de par sa neutralité temporelle et diathétique et par son aspect détensif qui le met en marge du système, permet de développer le système à partir et autour de lui.

Si le p.p. est la clé de voûte du système, la notion de temps interne, rarement utilisée²⁹ en linguistique, est la clé de voûte de notre hypothèse : les développements que nous avons présentés reposent entièrement sur l'analyse selon laquelle ce qui fait la spécificité du verbe est d'être habité de temps interne comptable de sa dimension aspectuelle, temps interne que le p.p. saisit sur sa borne terminale, ce qui en fait une forme à la fois intrinsèquement *à la marge* du système verbal, toujours prête à basculer dans la catégorie de l'adjectif, dont elle a adopté l'accord en genre et en nombre, et *au cœur* dudit système par les constructions temporelle et diathétique dont elle est l'ingrédient principal.

Nombre de mots : environ 11 000

Références bibliographiques

- Abeillé, A. & Godard, D. (1996). La complémentation des auxiliaires français, *Langages* 122, pp. 32-61.
- Apothéloz, D. (2016). Sémantique du passé composé en français moderne et explorations des apports passé composé / passé simple dans un corpus de moyen français, *Cahiers Chronos* 28, pp. 199-246.
- Apothéloz, D. (2017). Le parfait d'expérience et l'évolution de la relation passé composé – passé simple. Dans : Sophie Prévost, Benjamin Fagard (éd.), *Le français en diachronie. Dépendances syntaxiques, morphosyntaxe verbale, grammaticalisation*. Berne : Peter Lang, pp. 157-188.

²⁹ Si Comrie (1976 : 5) distingue *situation-internal time / situation-external time*, à la suite de la distinction *temps impliqué / temps expliqué* de Guillaume ([1933]1964), à notre connaissance il n'utilise pas la notion de *temps interne* pour rendre compte de l'aspect des temps verbaux.

- Arrivé, M., Gadet, F., et Galmiche, M. (1986). *La grammaire d'aujourd'hui*, Paris : Flammarion.
- Azzopardi, S. et Bres, J. (2017). Le système temporel et aspectuel des temps verbaux de l'indicatif (en français) », *Verbum*, XXXIX, 1, pp. 71-112.
- Benveniste, Emile. ([1959] 1966). Les relations de temps dans le verbe français. *Problèmes de linguistique générale*. Paris: Gallimard. pp. 237-257.
- Benveniste, É. ([1960] (1966)). Actif et moyen dans le verbe. *Problèmes de linguistique générale*. Paris : Gallimard, pp. 168-175.
- Benveniste, É. ([1960] 1966)). *Etre et avoir* dans leurs fonctions linguistiques. *Problèmes de linguistique générale*. Paris : Gallimard, pp. 187-207.
- Blanche-Benveniste, C. (1998). L'usage prédicatif secondaire des participes passés. Dans : Forsgren M, Jonasson K., & Kronning H. (éd.). *Prédication, assertion, information*. Uppsala : Acta universitatis upsaliensis, pp. 43-56.
- Borillo, A. (2009). Le participe passé comme mode d'expression d'une prédication seconde de sens temporel. Dans : D. Apothéloz, B. Combettes, F. Neveu. (éd.), *Les linguistiques du détachement*. Berne : Peter Lang, pp. 129-149.
- Bres, J. (2018, à par.). Les îles du passé composé narratif, Dans : E. Corre, D. T. Do-Hurinville, *Autour de l'Etranger d'A. Camus et de ses traductions. Approches linguistiques des questions de TAME*.
- Bres, J. et Le Bellec, C. (2017). Du participe passé en français : fonctionnements, valeur en langue et effets de sens en discours, *Linguisticae investigationes*, 40 : 2, pp. 274-303.
- Bres, J et Le Bellec, C. (2018, soumis). The french past participle and the periphrastic passive.
- Buchard, A. & Carlier, A. (2008) La forme verbale *être + participe passé* en tant que marqueur d'aspect et de structure argumentale : une typologie graduée. In Durand J.,

- Habert B., & Laks B. (éds.). *Congrès Mondial de Linguistique Française – CMLF 2008*, Paris.
- Buridant, C. (2001). *Grammaire nouvelle de l'ancien français*. Paris : SEDES.
- Chevalier, J.-Cl., Arrivé, M., Blanche-Benveniste, C. et Peytard, J. (1964). *Grammaire Larousse du français contemporain*, Paris : Larousse.
- Caudal, P. (2015). Uses of the passé composé in Old French: evolution or revolution ?. In: Jacqueline Guéron (ed.), *Sentence and Discourse*, Oxford: Oxford University Press, pp.178–20.
- Caudal, P., Burnett, H. & Troberg M. (2016). Les facteurs de choix de l'auxiliaire en ancien français : étude quantitative. Dans : S. Prévost & B. Fagard (éd.), *Le français en diachronie. Dépendances syntaxiques, Morphosyntaxe verbale, Grammaticalisation*, Bern: Peter Lang, pp.237-265.
- Caudal, P., & Vetters, C. (2007). Passé composé et passé simple : Sémantique diachronique et formelle, *Cahiers Chronos* 16. Amsterdam/New York, Rodopi, pp.121-151.
- Cohen, D. (1989). *L'aspect verbal*, Paris : PUF.
- Comrie, B. (1976). *Aspect*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Curat, H. (1991). *Morphologie verbale et référence temporelle en français moderne*, Paris : Droz.
- Creissels, D. (2006). *Syntaxe générale. Une introduction typologique*, vol. 2, Paris : Hermès.
- Damourette, J. & Pichon, E. [1911-1936] 1970. *Des mots à la pensée : essai de grammaire de la langue française*. Tomes III et IV, Paris : d'Artrey.
- Dahl, Ö. (1985). *Tense and aspect systems*. Oxford : Blackwell.
- David J. et Martin, R. (éd.) (1980). *La notion d'aspect*, Paris : Klincksieck.
- Desclés, J.-P. & Guentcheva, Z. (2003). Comment déterminer les significations du passé composé par une exploration contextuelle ? *Langue Française* 138, pp. 48-60.

- de Swart H. (2016). Perfect usage across languages, *Questions and answers in linguistics*, vol.3, 2, De Gruyter, pp. 57-62.
- Dik S. (1989). *The Theory of Functional Grammar*. Dordrecht: Foris.
- Fleischman, S. (1983). From pragmatics to grammar. Diachronic reflections on complex pasts and futures in Romance, *Lingua*, pp. 183-214.
- Fryd, M. (1998). *Present perfect et datation: une dérive aoristique*. *Cahiers Chronos* 2, pp. 29-50.
- Goldberg, A. (1995), *Constructions: A Construction Grammar Approach to Argument Structure*, Chicago: University of Chicago Press.
- Gosselin, L. (1996). *Sémantique de la temporalité en français*. Louvain-la-Neuve : Duculot.
- Gosselin, L. (2011). L'aspect de phase en français : le rôle des périphrases verbales, *Journal of French Language Studies*, 21/3, pp.149-171.
- Gosselin, L.(2017). Les temps verbaux du français : du système au modèle, *Verbum*, XXXIX, 1, pp. 31-70.
- Grevisse, M. et Goosse, A. ([1936] 2007). *Le Bon usage : grammaire française*, Bruxelles : De Boeck, Duculot.
- Grimshaw, J. ([1960] 1987). Unaccusative: An overview. *NELS* 17 : pp. 244–259.
- Guillaume, G. ([1929] 1970). *Temps et verbe*. Paris : Honoré Champion.
- Guillaume, G. ([1933]1964). Immanence et transcendance dans la catégorie du verbe. Dans : *Langage et science du langage*. Paris : Nizet et Presses de l'université Laval, pp. 46-58.
- Guillaume, G. ([1938] 1964). Théorie des auxiliaires et examen de faits connexes, Dans : *Langage et science du langage*. Paris : Nizet et Presses de l'université Laval, pp. 73-86.
- Guillaume, G. ([1943] 1964). Existe-t-il un deponent en français ? Dans : *Langage et science du langage*. Paris : Nizet et Presses de l'université Laval, pp.127-142.

- Guillaume, G. (1974). *Leçons de linguistique 1949-1950*, vol. 4. Presses de l'université Laval, Québec et Klincksieck : Paris.
- Harris, Martin (1982). The 'past simple' and the 'present perfect' in Romance. In: Nigel Vincent & Martin Harris (eds), *Studies in the Romance verb*. London & Canberra: Croom Helm, pp. 42-70.
- Helland, H. P. (2001). Le participe passé et l'hypothèse inaccusative. Dans : Kronning *et al.* (éd.), *Langage et référence*, Uppsala, pp. 255-264.
- Helland, H. P. (2014). Le participe passé dans la grammaire française. Dans : *Affaire(s) de grammaire. Mélanges offerts à Marianne Hobæk Haff à l'occasion de ses soixante-cinq ans*. Novus Forlag, pp. 91-106.
- Helland, H. P. & Pitz, A. (2014). La syntaxe des constructions participiales. *Syntaxe et sémantique* 15, pp.17-46.
- Imbs, P. (1960). *L'emploi des temps verbaux en français moderne*, Paris : Klincksieck.
- Jalenques, P. (2017). Le passif en français est-il une construction, au sens des grammaires de construction ?, *Langue française* 194, pp. 33-50.
- Jalenques, P. (2016). Le sens du participe passé : proposition d'hypothèse sémantique invariante. Texte manuscrit. Université de Rouen.
- Lafont, R., 1978, *Le travail et la langue*, Paris : Flammarion.
- Le Bellec, C. (2013). Comment peut-on rendre les règles d'accord du participe passé cohérentes ? Dans : F.Marsac & Pellat J.-Cl. (éd.), *Le participe passé, entre accord et désaccords*, Strasbourg : Presses universitaires de Strasbourg, pp. 99-113.
- Legendre, G. (1989). Inaccusativity in French. *Lingua* 79, pp. 95-164.
- Legendre, G. (2007). Optimizing Auxiliary Selection in Romance . In: R. Aranovich (ed.), *Split Auxiliary Systems: A Cross-linguistic Perspective*. John Benjamins, pp.145-180.

- Legendre, G. & Sorace, A. (2003). Auxiliaires et intransitivité en français et dans les langues romanes. Dans : D. Godard (éd). *Les langues romanes*. Paris : CNRS Editions. pp. 185-233.
- McCawley, J.D. (1981). Notes on the English present perfect, *Australian Journal of Linguistics* 1, pp. 81-90.
- Martin, R. (1971) : *Temps et aspect : essai sur l'emploi des temps narratifs en moyen français*. Paris, Klincksieck.
- Mittwoch, A. (2008). The English Resultative perfect and its relationship to the Experiential perfect and the simple past tense, *Linguistics and Philosophy* 31, pp. 323-351.
- Moignet G. (1981), *Systématique de la langue française*, Paris : Klincksieck.
- Nyrop K. ([1889]1904). *Grammaire historique de la langue française*, Paris, Picard.
- Perlmutter, D. (1978). Impersonal passives and the inaccusative hypothesis. *Proceedings of the 4th Annual Meeting of the Berkeley Linguistics Society*, pp.157-190.
- Pinkster H. (1987). The strategy and chronology of the development of future and perfect tense auxiliaries in Latin". In: Harris M. & Ramat P. Eds, *Historical Development of Auxiliaries*. Berlin: Mouton de Gruyter. pp. 193-223.
- Posner, R. (1996). *The Romance languages*, CUP.
- Reichenbach, H. (1947). *Elements of Symbolic Logic*. New York : Macmillan & Co.
- Riegel, M., Pellat, J.-Cl. et Rioul, M. ([1994] 2009). *Grammaire méthodique du français*, Paris : Hachette.
- Saussure, L. de, 2012, Le passé composé en usage futur et la pertinence au présent, *Journal of French Language Studies* 22, 2, 189-206.
- Smith, C., 1991, *The parameter of aspect*, Dordrecht: Kluwer Academic Publishers.
- Squartini, M. & Bertinetto, P. M. (2000). The Simple and Compound Past in Romance languages. In: Östen Dahl (ed.), *Tense and Aspect in the Languages of Europe*, Mouton-de Gruyter, pp. 403-439.

- Tesnière, L. (1939). Théorie structurale des temps composés. Dans: *Mélanges de linguistique offerts à Charles Bally*. Genève : Georg & Cie., pp.153-183.
- Tesnière, L. (1959). *Éléments de syntaxe structurale*. Paris : Klincksieck.
- Theissen, A. (2018). *Un fois (que) + P : un marqueur de consécuitivité processuelle*. Dans : Aleksandrova, A., Benninger, C., Theissen, A., Marsac, F. et Meyer, J.P. (éd.), *Consécuitivité et simultanéité en linguistique, langues et parole*, Vol. 2. Syntaxe, Sémantique, Paris, L'Harmattant, pp. 241-258.)
- Thélin, N. (2016). *L'aspect, le temps et la taxis en français contemporain. Vers une sémantique de la perspective temporelle*, Uppsala : Acta Universitatis Upsaliensis.
- Tournadre, N. (2004). Typologie des aspects verbaux et intégration à une théorie du TAM. *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, pp. 7-68.
- Vet, C. (1992). Le passé composé. Contextes d'emploi et interprétation, *Cahiers de praxématique* 19, pp. 37-60.
- Vet, C. (2001). Deux cas de polysémie : le passé composé et le futur périphrastique. In Kronning H. et al. *Langage et référence : Mélanges offerts à Kerstin Jonasson à l'occasion de ses soixante ans*. Acta Universitatis Upsaliensis, Uppsala, pp. 679-686.
- Vet, C. (2010). L'interprétation des formes composées. In Flaux, N., Stosic, D. & Vet, C. (éd.). *Interpréter les temps verbaux*. Peter Lang, pp. 11-31.
- Vetters, C. (2009). Développement et évolution des temps du passé en français : passé simple, passé composé et venir de + infinitif. *Cahiers Chronos* 21, pp. 277-298.
- Waugh, L. R. (1987). Marking time with the passé composé : toward a theory of the perfect. *Linguisticae investigationes* 11, pp. 1-47.
- Wagner R.- L. et Pinchon J. (1969). *Grammaire du français classique et moderne*, Paris : Hachette.
- Wilmet M., 1992, Le passé composé : histoire d'une forme, *Cahiers de praxématique* 19, pp. 13-36.

Wilmet, M. (2010⁵). *Grammaire critique du français*. Paris : Hachette, Louvain-la Neuve :

Duculot.

Zandvoort, R.W. (1932. On the Perfect of Experience, *English Studies* 14, pp. 11-20.